

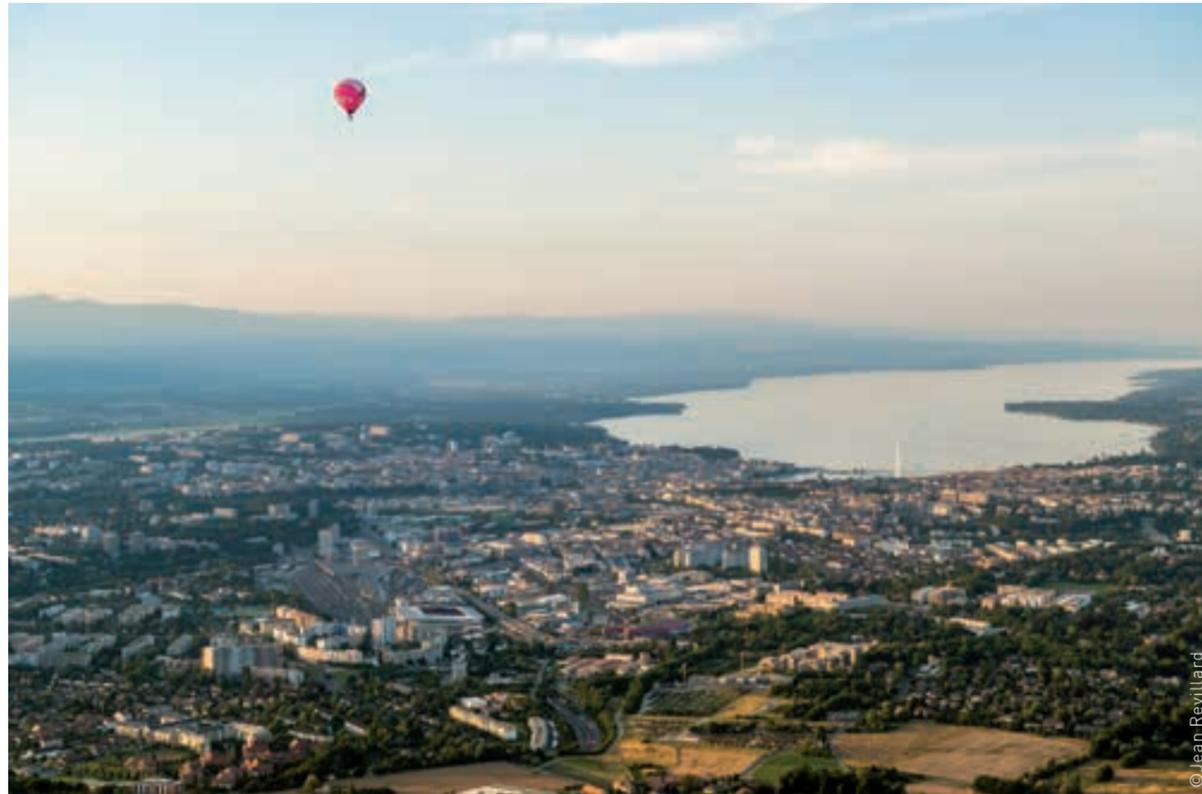
GRAND GENÈVE, MODE D'EMPLOI



www.grand-geneve.org

juillet 2020

LE GRAND GENÈVE UN TERRITOIRE PARTAGÉ



©Jean Revillard

Genève, le lac Léman et la région transfrontalière

Le Grand Genève, c'est :

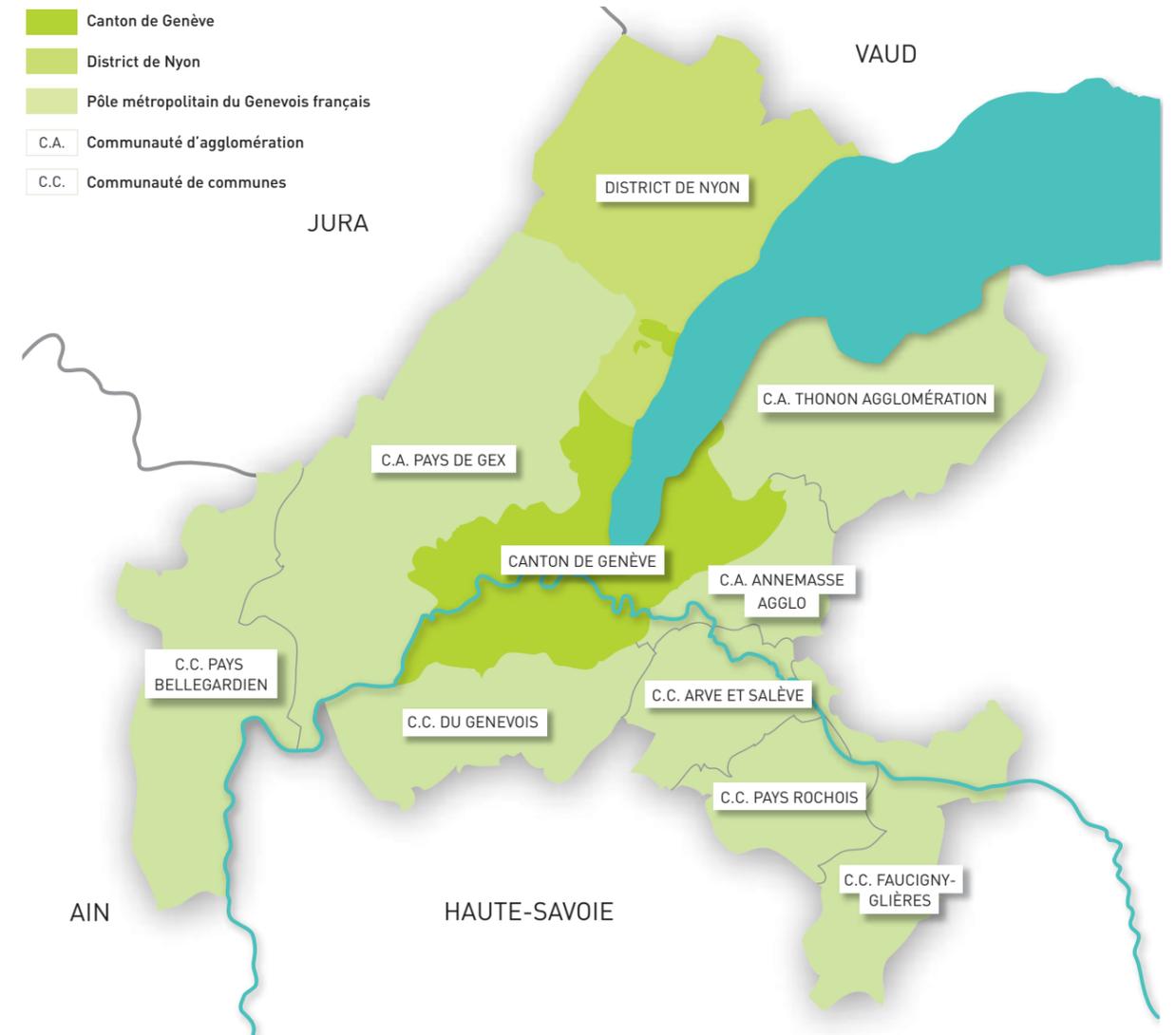
- deux pays : la Suisse et la France,
- deux cantons suisses : Genève et Vaud,
- deux départements français : l'Ain et la Haute-Savoie.

Avec plus d'un million d'habitants et plus de 500'000 emplois, ce territoire est l'un des plus dynamiques d'Europe.

La coopération transfrontalière dans ce bassin de vie se construit depuis 1973, date de la création du Comité régional franco-genevois (CRFG). A la suite du lancement en 2003 de la politique fédérale des agglomérations, se tient la première réunion du «Comité de pilotage d'agglomération» réunissant les partenaires franco-valdo-genevois. En 2013 ils formalisent leur volonté de travailler ensemble dans une entité juridique nommée depuis le Grand Genève.

2 pays
2 cantons
2 départements
1 région
209 communes
2000 km²
1'000'000 habitants
500'000 emplois

LE TERRITOIRE DU GRAND GENÈVE



©Anna Pizzolante

Campagne genevoise avec vue sur le Salève

UN TERRITOIRE

Le dynamisme du Grand Genève ne faiblit pas, confirmant l'attrait de cette métropole internationale, riche en institutions de haut niveau et disposant d'un tissu économique diversifié.

35 organisations internationales représentant 175 états membres représentés, 380 organisations internationales non gouvernementales,

le CERN, des sites de formation de haut niveau (en tout environ 44'000 étudiants), un aéroport international (17 millions de passagers en 2017), autant d'atouts spécifiques à ce territoire qui contribuent au rayonnement de l'agglomération. La qualité paysagère des sites naturels et bâtis participent aussi fortement à l'attrait de cette région.

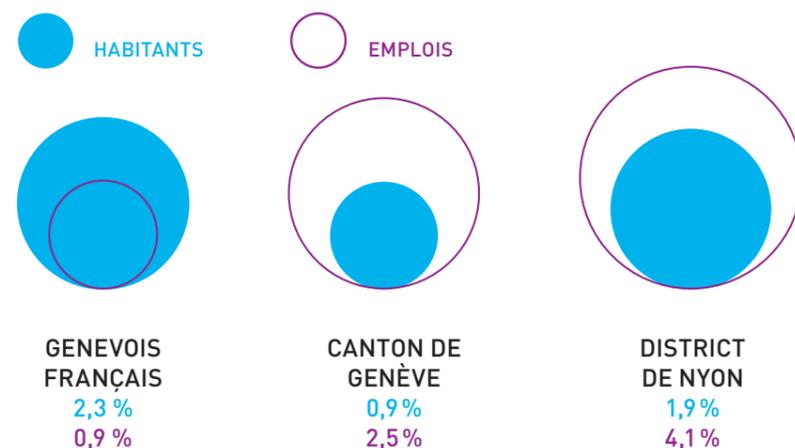
+ 14'000 habitants
par an entre 2006 et 2014

+ 10'800 emplois
par an entre 2006 et 2012

+ 1,6% de croissance
par an depuis 10 ans

DES TAUX DE CROISSANCE HABITANTS-EMPLOIS CONTRASTES ENTRE FRANCE, GENÈVE ET VAUD

TAUX DE CROISSANCE ANNUELS MOYENS 2006-2014



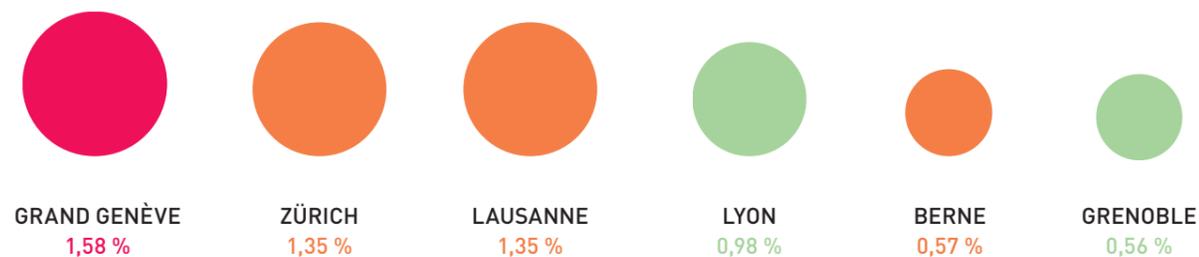
DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES COMPARÉES DANS LES AGGLOMÉRATIONS FRANÇAISES ET SUISSES

TAUX ANNUEL MOYEN DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

SUISSE : AGGLOMÉRATIONS STATISTIQUES OFS - PÉRIODE 2006-2012

FRANCE : AIRES URBAINES INSEE - PÉRIODE 2006-2011

GENÈVE : AGGLOMÉRATION TRANSFRONTALIÈRE - STATISTIQUES OFS PÉRIODE 2006-2012



Les contrats corridors vert et bleu : maintien, restauration des corridors biologiques et préservation de la biodiversité.

Photo: restauration des marais de la Versoix, avec aménagements de plans d'eau pour les batraciens ou les oiseaux d'eau, lutte contre les espèces exotiques qui envahissent les marais, fauche et pâturage des prairies humides.

ENJEUX

Les conséquences de ce développement rapide et soutenu sont toutefois difficiles à gérer : mobilité individuelle en expansion, déséquilibre dans la répartition emplois et habitants, prix du foncier en hausse, difficulté à se loger, menaces sur les espaces ouverts. Ces difficultés sont communes à de nombreuses agglomérations européennes.

Y remédier constitue des défis qui demandent des réponses rapides, et l'infléchissement des tendances est une entreprise de longue haleine, encore complexifiée par la présence d'une frontière. Maintenir et surtout développer la coopération des acteurs franco-valdo-genevois est ainsi une évidence et une urgence.

Chaque jour,
635'000 passages
aux frontières du Canton de Genève (+85'000 depuis 2011)

Plus de
100 jours en moyenne
par an où la qualité de l'air est
« moyenne à très mauvaise »
bien que les espaces naturels
et agricoles constituent
87% du territoire

OCCUPATION DU SOL DANS LE GRAND GENÈVE



OBJECTIFS COMMUNS

Les partenaires du Grand Genève travaillent ensemble autour d'objectifs communs :

- Développer l'utilisation des transports publics et de la mobilité douce
- Favoriser le développement de quartiers mixtes bien connectés aux transports publics pour loger les habitants et accueillir des emplois à proximité
- Conjuguer développement urbain et préservation des milieux agricoles et naturels
- Réduire les émissions de CO₂ pour une qualité de vie plus durable
- Engager le Grand Genève dans la transition énergétique.

Autant d'objectifs qu'il s'agit de coordonner et surtout de concrétiser. La mise en œuvre est aujourd'hui le moteur de la collaboration au sein du Grand Genève.

Pour réduire notre impact et réaliser la transition énergétique, l'objectif du Grand Genève est le suivant :

40% en moins d'émission de gaz à effet de serre d'ici 2030

avec des mesures concernant les déplacements, l'environnement et l'aménagement du territoire.



Plage d'Excenevex (74), lac Léman



Le prolongement du réseau de tramway vers le centre d'Annemasse est effectif depuis décembre 2019. Extension de 7km du réseau de tram, extension de 27km sur le réseau de bus à haut niveau de service (BHNS).

	LE PARC DE LOGEMENTS (2014)	PRODUCTION DE LOGEMENTS (2011 - 2015)
CANTON DE GENÈVE	224'000 logements	+ 1'700 logements /an
GENEVOIS FRANÇAIS	193'000 logements	+ 2'400 logements /an
DISTRICT DE NYON	43'000 logements	+ 700 logements /an

UNE GOUVERNANCE

C'est un groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), entité juridique de droit européen dont le siège est à Genève, qui lie depuis 2013 huit partenaires et deux membres associés. Une assemblée à 24 voix (12 suisses et 12 françaises) et un bureau rassemblant toutes les parties, conduisent les opérations.

Les partenaires

Canton de Genève,
Ville de Genève,
Canton de Vaud,
Région de Nyon,
Pôle métropolitain du
Genevois français,
Département de la Haute-Savoie,
Département de l'Ain,
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Les membres associés

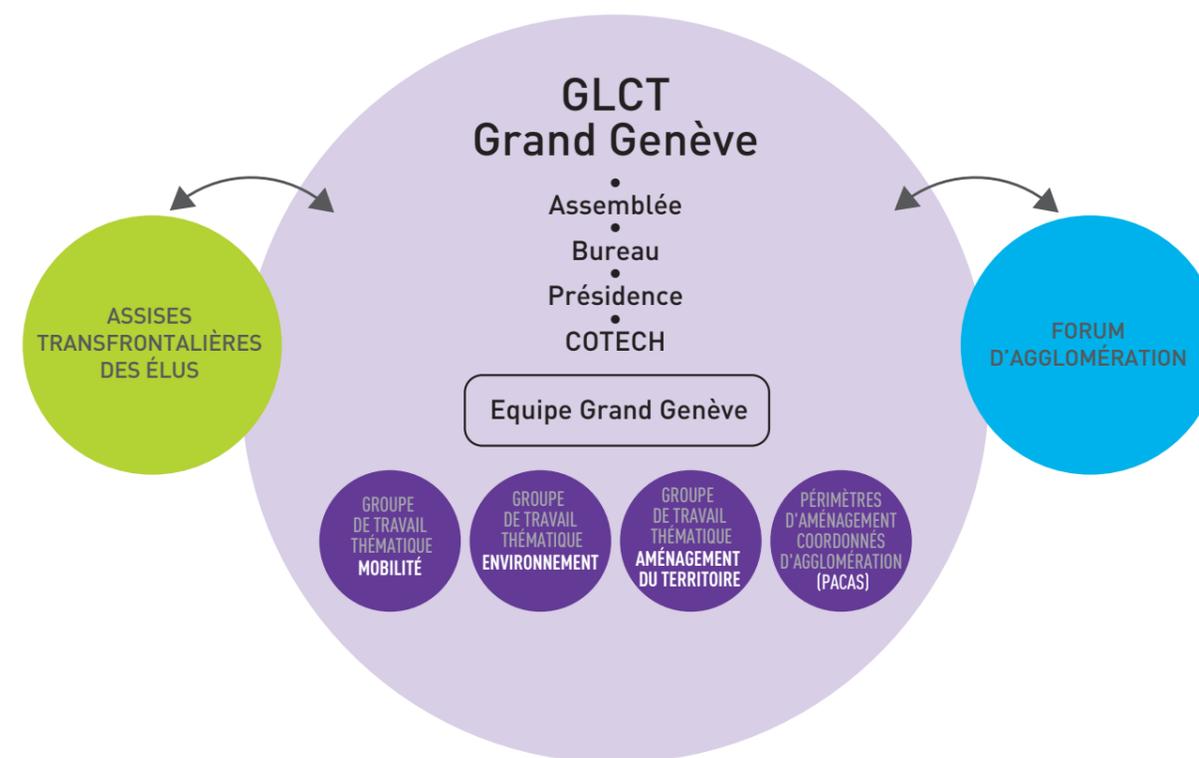
L'Etat français et
la Confédération Suisse



UNE MESURE DU
GRAND GENÈVE

Voie verte du Grand Genève, liaison de 37km entre Bonne (74) et Saint-Genis-Pouilly (01), en passant par Genève

SCHÉMA DE GOUVERNANCE GRAND GENÈVE



Les partenaires mettent à disposition budgets et compétences professionnelles pour conduire les études, les projets et actions dans trois domaines essentiels : **la mobilité, l'aménagement et l'environnement**. Le Grand Genève n'est pas maître

d'ouvrage, il coordonne les acteurs décidés à œuvrer ensemble pour plus de cohérence, de solidarité et d'efficacité.

Pour renforcer les liens avec les réalités quotidiennes du Grand Genève, un Forum d'aggloméra-

tion réunissant 75 structures de la société civile accompagne les différentes actions portées par le GLCT. Afin d'associer tous les élus au développement de l'agglomération, les Assises transfrontalières se réunissent au minimum une fois par an.

PACT'Air, programme de coopération transfrontalière pour la qualité de l'air :
14 actions convenues dans les domaines de l'urbanisme, des logements, de la mobilité et de l'agriculture



UN PROJET

ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

Les partenaires ont engagé un programme de travail à long terme pour la qualité de vie du Grand Genève: réduction des nuisances, préservation du territoire, développement des approches vertueuses dans la coordination des enjeux de mobilité, urbanisation et environnement à travers le **Projet de territoire Grand Genève 2016-2030**.

Cette vision factuelle se concrétise en mesures faisant l'objet d'appels à projets dans le cadre du programme suisse des agglomérations. En outre, le Grand Genève s'appuie sur d'autres programmes de financement tels que le programme européen Interreg. La charte du Projet d'agglomération, signée à trois reprises, entérine cet engagement

général: vision d'avenir, stratégie de développement territorial et mesures concrètes. 45 collectivités à travers leurs programmations financières s'engagent à réaliser ces mesures du Grand Genève.

Le Grand Genève porte aussi des actions destinées à construire un territoire et une culture transfrontalière. On peut citer en exemples l'organisation des Assises européennes de la transition énergétique, la mise en place du protocole de coopération transfrontalière sur la qualité de l'air «PACT'AIR» ou des actions de terrain, telles que la plateforme Internet «Chez mon fermier» mettant en relation producteurs et consommateurs.

LE PROGRAMME INTERREG

Interreg est un programme européen visant à promouvoir la coopération entre les régions européennes, en finançant le développement de solutions communes dans les domaines du développement urbain, du développement économique et de la gestion de l'environnement.



La signature de PACT'Air représente un moment fort de l'édition 2018 des Assises. Premier projet à l'échelle européenne de coopération pour la qualité de l'air, l'accord prévoit 14 actions convenues par les membres du Grand Genève, dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de la mobilité et de l'agriculture. Ce plan doit permettre d'atteindre les objectifs ambitieux qui ont été fixés par le Projet de territoire Grand Genève 2016-2030, à savoir une diminution de 18% des particules fines (PM10) et de 50% des oxydes d'azote (NOx) sur la période 2005-2030. Voir www.grand-geneve.org/pactair



LE PROGRAMME SUISSE DES AGGLOMÉRATIONS

Lancé en 2003 par la Confédération, le Programme suisse des agglomérations vise à un développement coordonné de l'urbanisation et des transports au sein des territoires que constituent les agglomérations.

Concrètement, ce programme se traduit à travers des appels à projets, tous les quatre ans, dans lesquels Confédération et Agglomérations s'engagent à mettre en œuvre des mesures d'urbanisation, de transport, et d'aménagements paysagers, en contrepartie d'un financement fédéral pour certaines mesures de transport.

Chaque Projet d'agglomération se caractérise par :
 — une Vision d'avenir assurant la coordination à long terme des objectifs dans les différents domaines
 — une stratégie, définissant les différentes étapes permettant d'atteindre ces objectifs
 — des mesures ou des projets à réaliser dans les 4 à 5 ans.



Année	Événement
1973	Création du Comité régional franco-genevois (CRFG)
1997	1 ^{er} engagement sur une démarche commune
2004	Lancement du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois
2005	1 ^{ère} réunion du COPIL Projet d'agglomération
2007	Projet d'agglomération de 1 ^{ère} génération
2010	Grand Prix Européen de l'urbanisme
2012	Le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois devient le Grand Genève
2012	Projet d'agglomération de 2 ^{ème} génération
2013	Le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) remplace le comité de pilotage du Projet d'agglomération, installation du Forum d'agglomération.
2016	Projet d'agglomération de 3 ^{ème} génération

En coopération avec la Communauté urbaine de Dunkerque, Bordeaux métropole et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie française, le Grand Genève a organisé en 2018 les Assises européennes de la transition énergétique. Cette 19^{ème} édition se tenait pour la première fois à Genève, durant 3 jours. Elle a rassemblé plus de 4'500 participants et visiteurs.

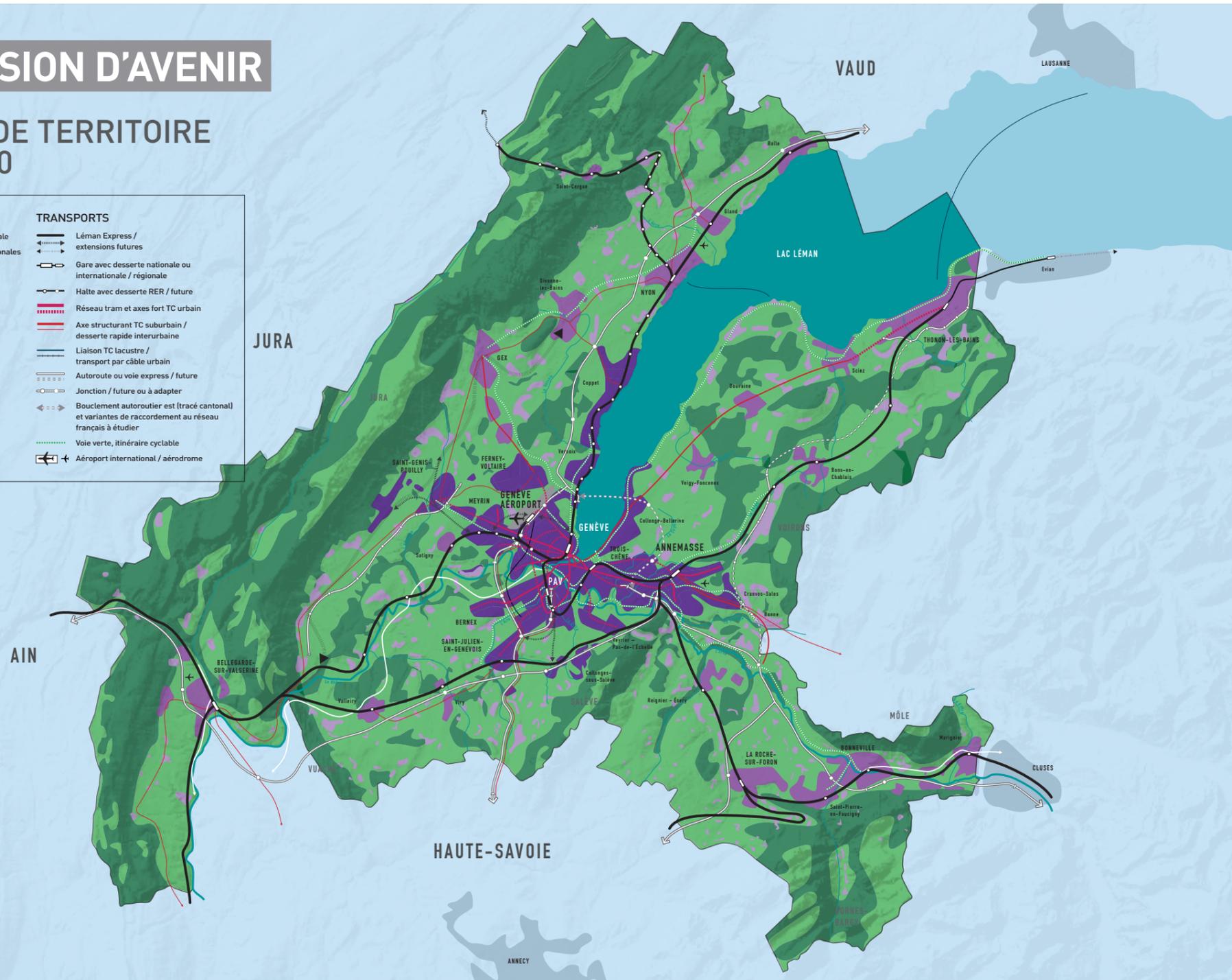
En parallèle, plus de 86 manifestations à destination du grand public ont réuni près de 5'000 personnes. Voir www.assises-energie.net → Edition 2018



UNE VISION D'AVENIR

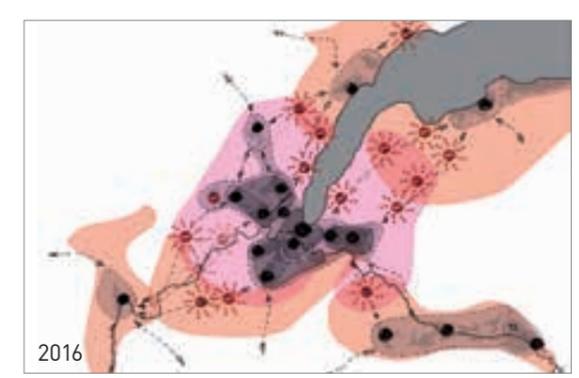
PROJET DE TERRITOIRE 2016-2030

AIRES URBAINES	TRANSPORTS
Agglomération centrale	Léman Express / extensions futures
Agglomérations régionales et centres locaux	Gare avec desserte nationale ou internationale / régionale
Aire villageoise	Halte avec desserte RER / future
ESPACES OUVERTS	Réseau tram et axes fort TC urbain
Lac, cours d'eau	Axe structurant TC suburbain / desserte rapide interurbaine
Espace agricole	Liaison TC lacustre / transport par câble urbain
Massif forestier	Autoroute ou voie express / future
	Jonction / future ou à adapter
	Bouclage autoroutier est (tracé cantonal) et variantes de raccordement au réseau français à étudier
	Voie verte, itinéraire cyclable
	Aéroport international / aérodrome



LE PROJET S'EST CONSTRUIT PAR PHASES

- en 2007, une agglomération qui privilégie les relations des différentes centralités au cœur de l'agglomération centrale,
- en 2012, la construction d'un réseau de centralités connectées entre elles pour un territoire qui reconnaît une organisation plus complexe que le seul lien centre-périphérie,
- en 2016, l'intégration des bassins de vie de ces centralités dans la stratégie, chacune d'entre elle tissant des relations étroites avec ses territoires riverains.



La vision d'avenir se traduit dans un projet d'aménagement de territoire qui guide et organise les développements de l'urbanisation, des mobilités, et des questions environnementales à long terme. Il se synthétise en quatre orientations : une agglomération **compacte, multipolaire, verte et connectée**.

Compacte car le sol et les ressources énergétiques sont des biens précieux qu'il s'agit d'économiser en privilégiant le «vivre ensemble».
Multipolaire car un réseau des centralités et de services est un atout pour des usages répartis dans le territoire.
Verte car l'équilibre entre es-

paces ouverts et bâtis est indispensable pour la vie des habitants et la qualité environnementale.
Connectée car un réseau performant de transports collectifs et de mobilité douce permet de réduire l'impact néfaste des déplacements (bruit, pollution, engorgement, etc.). Il s'agit de

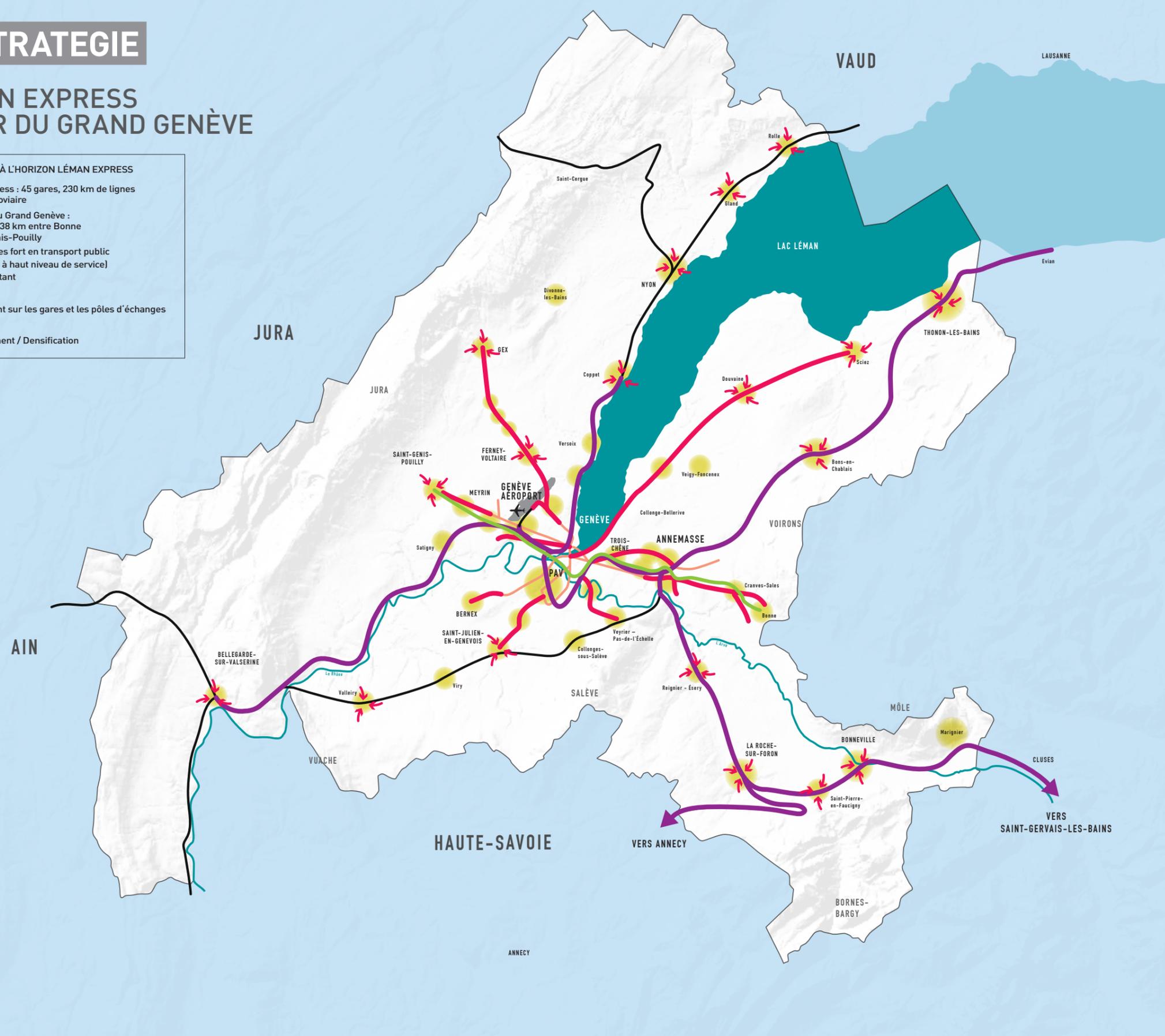
promouvoir un modèle de développement durable et d'engager la transition écologique. Cette approche n'est pas pour autant facile à mettre en œuvre : elle signifie de nombreuses actions et engagements complémentaires, coordonnés et la volonté de faire évoluer les comportements.

UNE STRATEGIE

LE LÉMAN EXPRESS AU CŒUR DU GRAND GENÈVE

PRINCIPAUX PROJETS À L'HORIZON LÉMAN EXPRESS

- Léman Express : 45 gares, 230 km de lignes
- Réseau ferroviaire
- Voie verte du Grand Genève : 2010-2025 : 38 km entre Bonne et Saint-Genis-Pouilly
- Projets d'axes fort en transport public (tram et bus à haut niveau de service)
- Réseau existant
- ↔ Raboutement sur les gares et les pôles d'échanges
- Développement / Densification



La mise en service, en 2019, du Léman Express a ouvert une nouvelle ère dans le fonctionnement du Grand Genève. Ces 230 kilomètres de lignes ferroviaires permettent de rapprocher les principaux pôles du Grand Genève et offrent à ses habitants une alternative à l'utilisation de la voiture.

Un réseau de tramways et de bus à haut niveau de service, transfrontalier, accompagne cette véritable nouvelle colonne vertébrale de l'agglomération et vient ainsi créer un réseau de transport public d'armature à même d'accompagner les développements et densifications prévus à proximité directe des gares et pôles d'échanges.

Enfin, la Voie verte du Grand Genève, dédiée aux vélos et aux piétons, reliera Haute-Savoie et Pays-de-Gex en passant par le centre de Genève. Plus qu'un axe de transport, la Voie verte contribuera à la qualité de vie des habitants dans les quartiers où la mobilité douce et les espaces publics seront privilégiés.

Ces nouvelles infrastructures de mobilité et les développements urbains s'insèrent dans le paysage et dans l'espace naturel et cultivé du territoire pour constituer la première étape de la stratégie de développement du Grand Genève.

DES MESURES CONCRETES

De nombreuses mesures concrètes sont programmées par étapes pour mettre en œuvre le Projet d'agglomération :

- mobilité (mesures cofinancables),
- urbanisation,
- environnement.

La Confédération et le Grand Genève s'engagent réciproquement à travers un «**Accord sur les prestations**» à financer et réaliser ces mesures dans un calendrier donné. Signé en 2011 pour le Projet d'agglomération 1 et en 2015 pour le Projet d'agglomération 2, l'accord pour le Projet d'agglomération 3 a été signé en 2019.

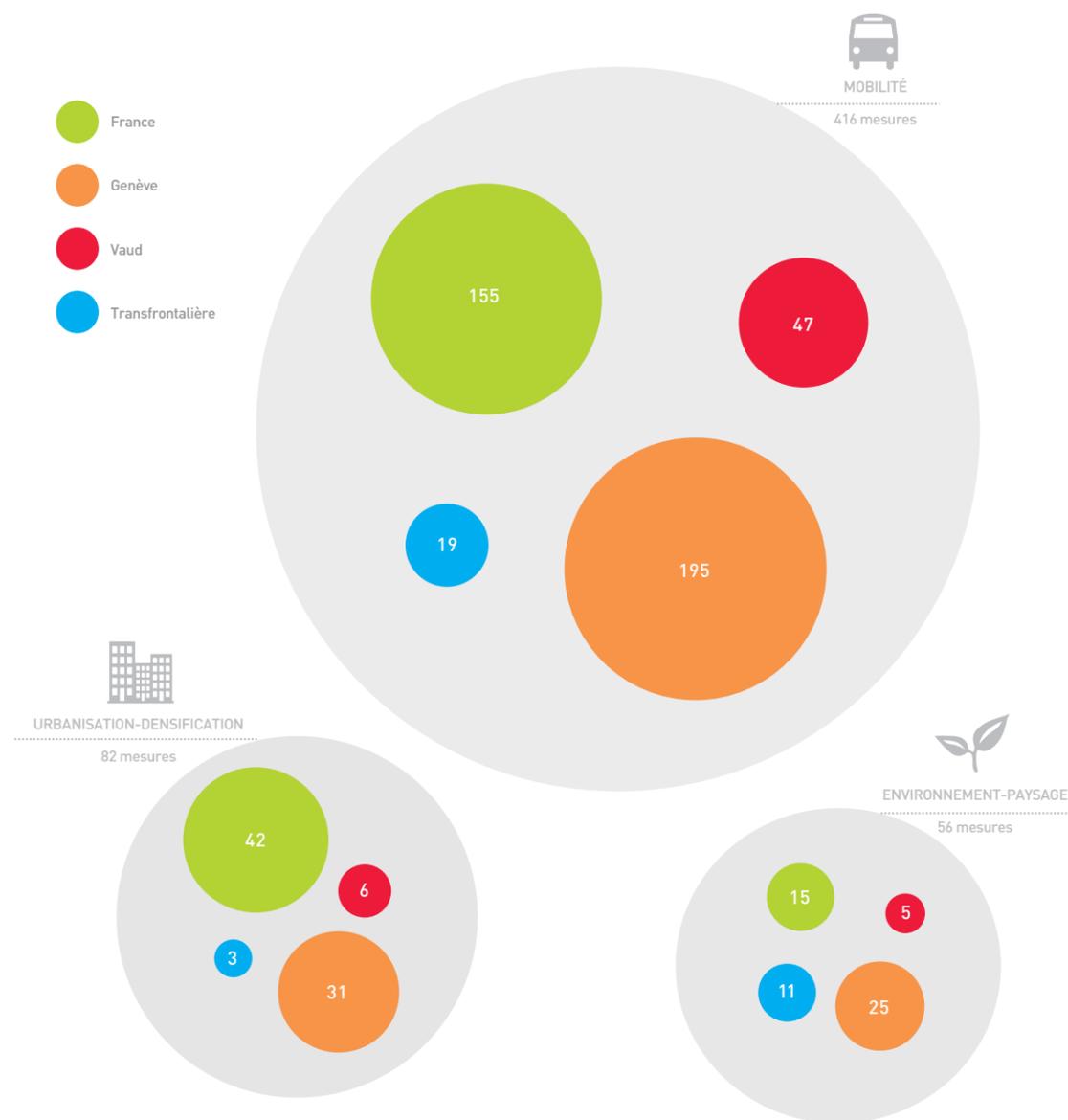
Depuis 2017 le financement des agglomérations est devenu un fonds pérenne mobilisable tous les 4 ans par la remise d'un projet par les agglomérations, facilitant ainsi la vision à long terme et la programmation des mesures.



Léman Express en gare de Lancy-Pont-Rouge. La flotte du Léman Express est composée de 23 FLIRT du constructeur suisse Stadler et de 17 Régiliolis du constructeur français Alstom.

ENSEMBLE DE MESURES DES PROJETS D'AGGLOMÉRATION 1,2 ET 3

(Nombre de mesures par thème et par territoire)



Pour le Projet d'agglomération 1
23 mesures coûtant
465 millions
 sont cofinancées au taux de
40%

Pour le Projet d'agglomération 2
32 mesures coûtant
510 millions
 sont cofinancées au taux de
40%

Pour le Projet d'agglomération 3
27 mesures coûtant
301 millions
 sont cofinancées au taux de
40%

RÉALISATION DES MESURES

La réalisation est largement engagée pour le Projet d'agglomération 1. Elle doit s'intensifier pour le Projet d'agglomération 2 étant donné le caractère indispensable de ces mesures pour le fonctionnement du territoire.

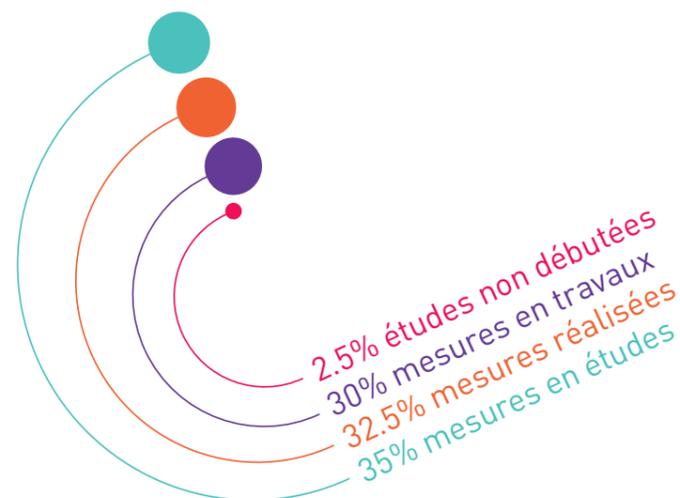
Un rattrapage important doit se faire au vu de l'ampleur des enjeux. Les réalisations des mesures du Projet d'agglomération 3 financées par la Confédération devront débuter au plus tard en 2025.

Le Grand Genève s'est engagé auprès de la Confédération pour réaliser ces mesures dans des délais fixés pour obtenir les cofinancements, faute de quoi ils ne seront pas versés.

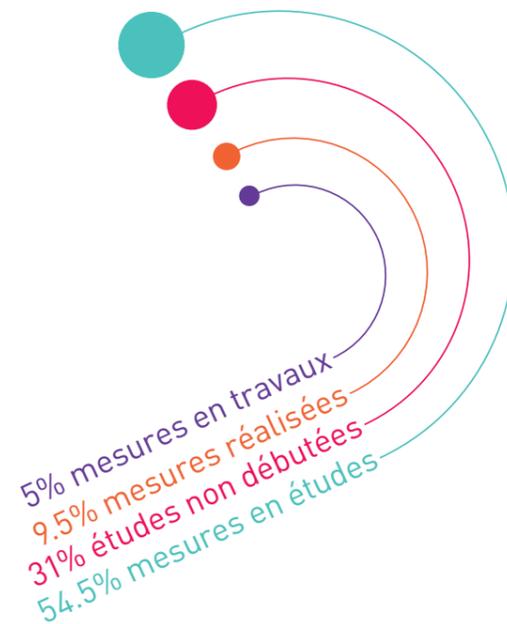


Passage inférieur de la gare de Gland, une nouvelle connexion urbaine pour les mobilités douces.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES MESURES DU PA1 EN 2020



ÉTAT D'AVANCEMENT DES MESURES DU PA2 EN 2020



PA = Projet d'agglomération

FONDS FÉDÉRAUX REÇUS



Les fonds fédéraux reçus par les différents maîtres d'ouvrages du Grand Genève traduisent l'avancement global des différentes mesures prévues dans le cadre des Projets d'agglomération 1 et 2.

En tout état de cause, l'extinction du fonds fédéral finançant ces mesures oblige à ce qu'elles soient mises en service au plus tard fin 2025, au risque de perdre la contribution de la Confédération.

Les mesures qui seront retenues pour un financement fédéral dans le cadre du Projet d'agglomération 3, quant à elles, devront voir leur début de réalisation avant la fin 2025.



La nouvelle gare Genève-Eaux-Vives accueille le Léman Express depuis le 15 décembre 2019.

LE GRAND GENÈVE, À VIVRE ET À CONSTRUIRE



www.grand-geneve.org



GLCT Grand Genève
Présidence du Conseil d'Etat
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

**Pôle métropolitain
du Genevois français**
T +33 (0)4 50 04 54 08
infos@grand-geneve.org

Région de Nyon
T +41 (0)22 361 23 24
info@regiondenyon.ch

**République et Canton
de Genève**
T +41 (0)22 546 73 40
grand-geneve@etat.ge.ch

